



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.

Vendredi 13 avril 2012

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

SOMMAIRE

- 1) Hausgauen, le tribunal administratif a tranché : la fermeture de l'école était illégale.**
- 2) Présidentielles : les propositions des candidats sur l'Éducation**
- 3) Circulaire de rentrée : des formulaires incantatoires, loin des réalités du terrain**
- 4) Des classes témoins pour les évaluations CE1 et CM2**
- 5) Le collectif SEPT du Bas-Rhin a réalisé six petits sketches audio hilarants sur l'École du futur**
- 6) Stage syndical pour les AVS : jeudi 31 mai à Colmar AED, AVS : PASSER DE L'OMBRE A LA LUMIERE...**

1) Hausgauen, le tribunal administratif a tranché : la fermeture de l'école était illégale.

Le tribunal administratif de Strasbourg vient de donner gain de cause à la commune sundgauvienne de Hausgauen qui avait attaqué, en 2009, la décision de l'Éducation nationale de fermer l'école élémentaire du village.

L'article L 212-2 du code de l'éducation stipule que « toute commune doit être pourvue au moins d'une école élémentaire publique ». D'après les juges du tribunal administratif de Strasbourg, l'Éducation nationale a « méconnu » cette disposition réglementaire en fermant, en août 2009, l'école élémentaire de Hausgauen, une fermeture que le tribunal a dès lors annulée.

« Ce jugement signifie à l'Éducation nationale qu'elle doit respecter les communes », a commenté hier Maurice Wiss, le maire de Hausgauen, « satisfait » de l'issue d'un bras de fer engagé avec l'institution sur la base d'un certain flou juridique.

Réaction du SNUipp-FSU dans la presse. (DNA, publié le 13/04/2012)

Délégué haut-rhinois du SNUipp-FSU, principale organisation d'enseignants du premier degré, Amaury Schiffli considérait cette décision de justice « comme le signe que l'Éducation nationale est allée au-delà de ses prérogatives ». Selon le syndicaliste, ce genre de procédé « est de plus en plus fréquent car l'institution pousse aux fusions d'écoles dans un contexte général de réduction de postes, et cela sans respecter les prérogatives des maires ». Pour la FSU, ce jugement est plutôt une bonne chose « car à l'avenir, l'Éducation nationale réfléchira à deux fois avant de fermer une école ».

2) Présidentielles : les propositions des candidats sur l'Éducation.

A l'approche du premier tour des élections présidentielles, il est important de présenter les propositions des différents candidats.

L'analyse du journal le Monde : http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/03/04/education-les-programmes-des-candidats_1651644_823448.html

L'analyse du nouvel observateur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/20120309.OBS3369/education-demandez-les-programmes-des-candidats.html>

3) Circulaire de rentrée : des formulaires incantatoires, loin des réalités du terrain.

Le SNUipp-FSU donne une analyse critique de la circulaire de rentrée 2012

Le ministère vient de rendre publique la circulaire de rentrée 2012 : neuf pages accompagnées d'une annexe de 28 pages avec des renvois fréquents à différents sites du ministère.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726

Si la circulaire ne comporte pas de nouveautés majeures, elle renforce les différentes mesures mises en place ces dernières années autour notamment de la personnalisation et de la responsabilisation.

Au final, beaucoup de formules incantatoires, souvent très éloignées de la réalité du terrain.

L'analyse du SNUipp-FSU : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2411>

4) Des classes témoins pour les évaluations CE1 et CM2.

En désignant 540 classes témoin dans lesquelles il contrôlera la passation puis la correction des évaluations CE1 et CM2, le ministère affiche ses doutes quant à la fiabilité de cette épreuve dont le SNUipp demande une révision complète.

Nouveauté, les deux évaluations, en CE1 et en CM2, se dérouleront simultanément, entre le 21 et le 25 mai. En repoussant en fin d'année, le bilan des CM2 qui était proposé auparavant en janvier, le ministère espérait bien éteindre la polémique sur ce dispositif très contesté. Il n'en sera rien. En désignant 540 classes témoin, le ministère affiche lui-même ses doutes quant à la fiabilité de cette épreuve.

Un contrôle du respect des consignes de passation et de correction

Concrètement, à la demande du ministère et sous le contrôle de la DEPP (statistique du MEN), des conseillers pédagogiques seront présents la semaine de passation puis lors des corrections des cahiers. Le but ? Contrôler le respect des consignes de passation et de correction afin de pouvoir vérifier la fiabilité des résultats nationaux par rapport à ces échantillons. Le ministère douterait-il lui-même de la validité de ses outils ? Un comble quand on sait la surdité dont il a fait preuve face aux critiques unanimes que ce dispositif a soulevé, et soulève encore, depuis sa création en 2009.

Analyser les difficultés, le vrai enjeu

Une simple évaluation sur échantillon par la DEPP aurait suffi à déterminer le niveau des écoliers français. Alors que le nouveau système d'évaluations a été vilipendé jusque dans les rangs du Haut conseil de l'éducation qui en septembre 2011, publiait un rapport à charge, dressant un constat sans appel en jugeant les items « partiels, peu exigeants et même trompeurs quant à la maîtrise du socle commun », le SNUipp exige des évaluations qui soient un véritable outil de repérage des difficultés et une aide au diagnostic des erreurs. Il propose à ses partenaires une expression commune pour revenir totalement sur ce dispositif.

Lire aussi :

- Le Haut conseil de l'éducation **critique sévèrement les évaluations** : <http://www.snuipp.fr/Le-Haut-conseil-de-l-education>

- Évaluations CE1 et CM2 : **la boussole est faussée ? Changez-la** : <http://www.snuipp.fr/Evaluations-CE1-et-CM2-la-boussole>

5) Le collectif SEPT du Bas-Rhin a réalisé six petits sketches audio hilarants sur l'École du futur.

Les vidéos : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2415>

6) Stage syndical pour les AVS : jeudi 31 mai à Colmar AED, AVS : PASSER DE L'OMBRE A LA LUMIERE...

Les résultats très positifs des dernières élections professionnelles de décembre 2011 (3 élus sur 4) nous obligent désormais à assumer davantage de responsabilités afin de faire entendre nos revendications clairement exprimées dans nos précédentes publications.

Notre travail consistera à amplifier l'adhésion à la FSU de nouveaux collègues afin d'établir un véritable rapport de force susceptible de faire évoluer les conditions de travail des collègues.

Pour ce faire, nous vous invitons à vous inscrire très nombreuses et très nombreux au stage du 31 Mai (à l'IUFM de Colmar).

Deux responsables nationaux seront présents, ils répondront aux nombreuses questions que vous vous posez en veillant à développer les dernières actualités syndicales.

Vos représentants à la CCP seront également présents. Ils vous exposeront les quelques actions déjà engagées auprès des autorités académiques et ils vous proposeront les axes de travail qu'ils souhaitent suivre pour renforcer la FSU.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas aisé de structurer dans un collectif des personnels précarisés mais nous savons aussi que sans une réelle mobilisation individuelle et collective, aucune avancée notoire ne sera réalisée. Ce n'est que par l'action que l'avenir se construit...

Devenez acteurs, inscrivez-vous au stage du 31 mai...avant les vacances de Pâques (21 avril dernier délai). Pour s'y inscrire, il faut envoyer la lettre (http://68.snuipp.fr/IMG/doc/Lettre-type_stage_avs-3.doc) à la Directrice Académique des services de l'Education Nationale avant le 21 avril et nous envoyer un mail à snu68@snuipp.fr pour nous prévenir de votre présence.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>